



Quel avenir pour nos entreprises ?

Notre entreprise i-BP va subir le changement le plus profond depuis sa création.

Demain 15 octobre 2015, BPCE IT sera officiellement opérationnelle. Cette date correspond à un changement majeur dans notre entreprise ; le début de son démantèlement. I-BP n'existera plus telle que nous la connaissons.

Cette décision brutale voulue par la Direction et le Groupe est imposée aux salariés sans autre choix en réalité que d'accepter ou partir. Cette volonté de réduire les coûts en transformant en profondeur notre entreprise au point de la couper en deux comporte des risques majeurs pour notre avenir.

Les messages insistants de la Direction comme quoi « rien ne changera » pour chacun n'a fait qu'augmenter l'inquiétude des salariés.

Le fait de regrouper 400 salariés d'un côté, 800 de l'autre et vouloir fusionner des organisations, des cultures, des fonctionnements différents, va nécessairement impliquer des changements. Ne soyons pas dupes, il est évident qu'à très court terme, une réorganisation se fera. Elle est probablement déjà à l'étude et va, de fait modifier le travail et les conditions de travail des salariés contraints d'aller dans BPCE IT. De plus le départ en nombre de salariés dans certains secteurs va fragiliser notre expertise, impacter la qualité de nos prestations et faciliter une fois de plus le recours à la sous-traitance.

Le futur « projet d'entreprise » d'i-BP qui va être élaboré en y associant les salariés (!) apporte aussi son lot d'inquiétudes. La multiplication des « centres de compétences » sous forme de petites équipes type « Factory », les opérations type « Hackathon », « Webschool », « Oscar » les partenariats avec des « Startup »... tout ça ne pourrait-il pas conduire à un éclatement d'i-BP en petites entreprises modernes où l'on peut dégrader le statut social et contourner allègrement le code du travail (ça aussi c'est à la mode) ?

Enfin, le niveau de sous-traitance bat aujourd'hui des records. Il est pratiquement dans tous les secteurs à 50 %, c'est un réel danger !

Un ancien Directeur d'i-BP fixait le niveau maximum à 30%. Au-delà disait-il « on perd notre expertise, la maîtrise de notre SI, et c'est vital pour une entreprise », ce serait bien que notre Direction actuelle s'en inspire.

Comment dans cette période accorder du crédit au discours de la Direction, qui de toute façon appliquera les décisions du Groupe qui ne manquera pas d'imposer ses choix économico-stratégiques ?

Nous serons dès demain dans 2 entreprises distinctes, dans les mêmes murs. L'esprit de cohésion que les salariés ont démontré lors de ce projet ne doit pas disparaître après cette date.

Nous devons être vigilants ensemble pour notre avenir.

Demain tant chez BPCE IT que chez i-BP vos représentants du personnel seront toujours à vos côtés, disponibles pour vous.

CONTACTEZ-NOUS - REJOIGNEZ LA CGT

Syndicat CGT d'i-BP

☎ 05.61.61.31.60 - 06.73.74.11.52

CGT@i-bp.banquepopulaire.fr